

SYNTHÈSES CONJONCTURELLES

MARS 2023 N° 401

VITICULTURE

Un début de campagne 2022-2023 marquée par une hausse des disponibilités et une baisse des prix de production

En 2022, la production viticole française augmente à 45,8 millions d'hectolitres. C'est 21 % de plus qu'en 2021, année de faible production, et 7 % de plus que la moyenne 2017-2021. Malgré la faiblesse des stocks en début de campagne 2022-2023, les disponibilités augmentent sur un an, mais restent proches de la moyenne quinquennale. D'août à décembre 2022, les exportations françaises de vins augmentent en valeur, mais diminuent en volume dans un contexte international marqué par la montée des tensions inflationnistes. En France, ces tensions pèsent également sur les achats en grande et moyenne distribution. Les prix à la production des vins d'appellation AOP, hors Champagne, comme ceux des vins IGP et sans IG, s'orientent à la baisse en fin d'année, tout en restant globalement au-dessus de la moyenne quinquennale.

Rebond de la récolte française

Selon les dernières données des Douanes, la production viticole française s'établirait à 45,8 millions d'hectolitres (Mhl) en 2022, supérieure de 21 % à celle historiquement basse de 2021 et dépassant de 7 % la moyenne des cinq dernières années (tableau 1).

Malgré un potentiel de rendement limité à certains endroits par la sécheresse estivale, la production se redresse sur un an dans la plupart des bassins. Les pluies de fin d'été ont permis la maturation finale du raisin et atténué les effets de la sécheresse sur les volumes. Ces conditions favorables n'ont cependant pas été suffisantes dans les vignobles du Sud-Ouest et des Charentes, touchés par le gel au printemps, puis la grêle

en juin. Caractérisées par une forte précocité par rapport à la normale, les vendanges se sont déroulées dans un excellent état sanitaire.

Toutes les catégories de vins sont concernées par ce rebond, mais

avec des évolutions différenciées : les volumes de vins sans indication géographique (IG) augmentent le plus fortement (+ 60 % sur un an), tandis que ceux de vins pour eaux-de-vie progressent le moins (+ 8 %). Selon les premières prévisions de l'organisation

Tableau 1

En 2022, redressement de la production viticole française

Catégorie de vins	2022	2021	Moyenne 2017-2021	2022/2021	2022/ Moyenne 2017-2021
	millier d'hectolitres			%	
Vins AOP	19 581	15 976	18 921	23	3
Vins pour eaux-de-vie	10 281	9 533	8 951	8	15
Vins IGP	12 591	10 190	11 792	24	7
Autres vins (dont vins sans IG)	3 377	2 142	3 012	58	12
Total vins*	45 830	37 841	42 672	21	7

* Ces estimations portent sur les récoltes annuelles totales incluant les parties commercialisables et non commercialisables

Sources : DGDDI provisoire pour 2022, Agreste-DGDDI pour les années antérieures

internationale de la vigne et du vin (OIV), la production mondiale serait stable (*encadré 1*).

Hausse des disponibilités

Tous vins confondus, les disponibilités de vins pour la campagne de commercialisation 2022-2023 (ensemble formé par la récolte et les stocks) sont supérieures de 5 % à l'an dernier, tirées par l'augmentation de la production en 2022 (*graphique 1*). Les augmentations sont plus modérées en vins d'appellation d'origine protégée (AOP) (+ 3 %) et en vins d'indication géographique protégée (IGP) (+ 7 %).

Parmi les stocks disponibles, les réserves présentes à la propriété baissent de 12 % sur un an. Cette diminution, mesurée en août 2022, s'explique par la chute de la récolte viticole en 2021, touchée sévèrement par le gel du printemps. Pour essayer de conserver ses parts de marché, la France a dû puiser largement l'an dernier dans ses stocks. Les réserves de vins AOP à la propriété diminuent ainsi de 10 % sur un an ; les baisses atteignent respectivement 27 % et 19 % pour les vins sans IG et sous IGP.

Hausse en valeur des exportations, mais baisse en volume

Sur les cinq premiers mois de la campagne de commercialisation 2022-2023 (août à décembre 2022), les exportations de vins français, hors spiritueux, progressent en valeur par rapport à la même période de 2021, mais se contractent en volume (- 5 %). Cette plus forte valorisation concerne toutes les catégories de vins, notamment les vins de cépage sans IG (+ 18 %). Les tensions inflationnistes accentuées par le conflit en Ukraine, mais également la poursuite des confinements en Chine et les tensions sur l'approvisionnement des consommations intermédiaires pèsent depuis le début de l'année 2022 sur les volumes des échanges commerciaux de vins (*encadré 2*).

Les exportations de **vins AOP** diminuent en volume (- 4 %), mais sont mieux valorisées (+ 8 %). Ces évolutions s'expliquent par la situation avec les pays tiers : recul en volume (- 5 %) et hausse en valeur (+ 11 %) des

Encadré 1

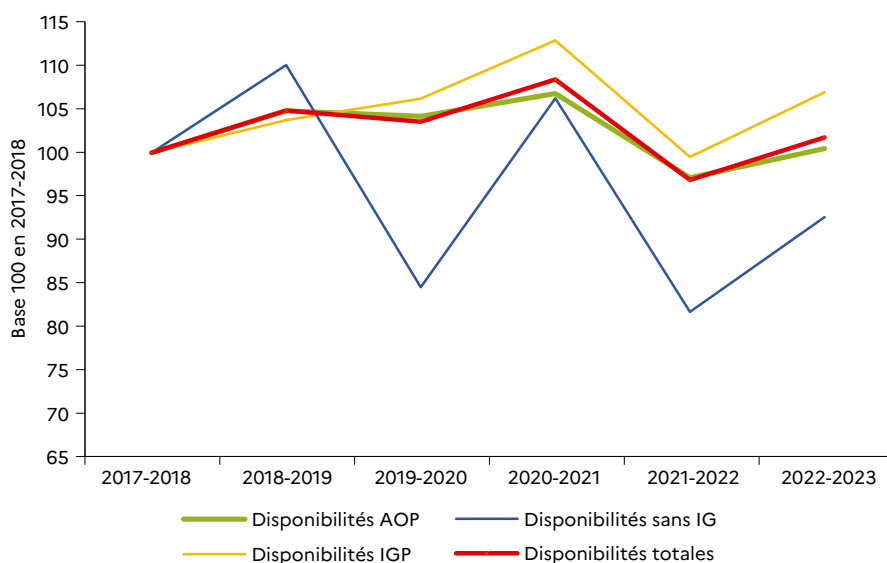
Stabilité de la production mondiale de vins

En 2022, la production mondiale de vins (hors jus et moûts), estimée à 262 Mhl, se maintiendrait par rapport à 2021. Elle serait en léger retrait par rapport à la moyenne sur 20 ans.

Les baisses de production dans l'hémisphère sud et aux États-Unis seraient compensées par la hausse des récoltes dans l'Union européenne dont la production représente 60 % de la production mondiale. Tout en se maintenant, l'Italie resterait le premier pays producteur mondial devant la France et l'Espagne dont la production reculerait (- 6 %). Ces trois pays représentent près de la moitié de la production mondiale de vins.

Graphique 1

Pour la campagne 2022-2023, hausse des disponibilités en vins



Sources : Agreste, bilan DGDDI

ventes de ces vins, les échanges avec l'Union européenne étant stables.

Les États-Unis deviennent la première destination des vins d'appellation française (*graphique 2*). Les ventes françaises dans ce pays sont en léger retrait en volume par rapport à 2021 (- 2 %), mais très dynamiques en valeur (+ 22 %), confirmant l'importance du marché nord-américain. Deuxièmes en volume, les exportations de vins d'appellation vers le Royaume-Uni chutent de 21 % en volume, mais augmentent de 3 % en valeur. L'inflation particulièrement élevée dans ce pays pourrait expliquer la baisse des ventes.

D'août à décembre 2022, les confinements imposés dans les plus grandes villes de Chine freinent la consommation de vins. Les exportations de vins AOP vers ce

pays chutent de 11 % en volume par rapport aux mêmes mois de 2021, mais augmentent de 10 % en valeur. Destination privilégiée des vins AOP de Bordeaux, les exportations vers la Chine restent toutefois bien orientées en vins blancs (+ 29 % en volume), contrairement aux rouges (- 14 %) majoritaires dans ce pays.

Après un léger rebond en 2021, les exportations en direction du Japon, cinquième marché de débouché pour les vins d'appellation de la France, diminuent de 7 % en volume, retrouvant leur tendance baissière d'avant la crise sanitaire. En valeur, elles augmentent de 18 %.

Après une forte reprise l'an dernier, les exportations de **Champagne**, toujours bien orientées, ralentissent (*graphique 3*). Sur les cinq premiers

Encadré 2

Une campagne de commercialisation 2021-2022 marquée par un retournement de tendance au printemps 2022

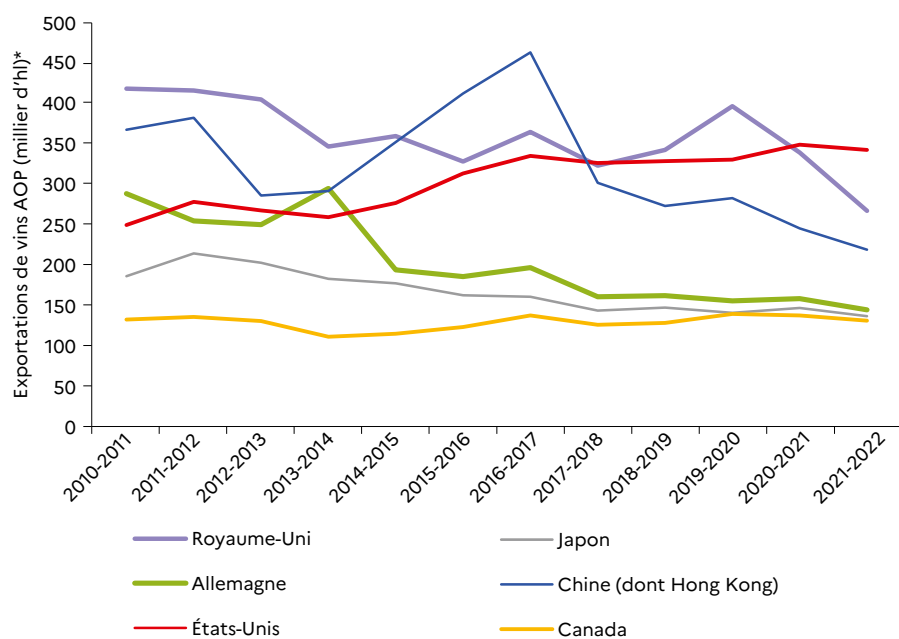
La campagne de commercialisation 2021-2022 (d'août 2021 à juillet 2022) se caractérise par une hausse en valeur des exportations de vins, hors spiritueux (+ 15 %), et un maintien des volumes. Après une hausse en première moitié de campagne, consécutive à la reprise économique post-Covid, les exportations françaises en volume marquent le pas à partir de février-mars 2022, avant de s'orienter à la baisse. Cette diminution survient dans un contexte marqué à la fois par une moindre disponibilité des vins en France (faible récolte 2021) et par des tensions inflationnistes au niveau international accentuées par le conflit en Ukraine.

Le Champagne est le seul à bénéficier d'une dynamique d'exportation positive à la fois en volume (+ 22 %) et en valeur (+ 31 %), notamment vers les États-Unis (respectivement + 37 % et + 51 %) et le Japon (respectivement + 43 % et + 48 %). Les volumes d'AOP baissent (- 4 %), plus particulièrement vers la Chine (- 20 %), mais profitent d'une bonne valorisation (+ 7 %). Les volumes exportés de Cognac se contractent de 3 % sur un an, sous l'effet de la baisse des ventes vers les États-Unis (- 4 %), mais gagnent 11 % en valeur.

Tiré par le Champagne, l'excédent de la balance commerciale de la campagne 2021-2022 atteint 10 milliards d'euros, soit + 4 % sur un an. Cette campagne est marquée par une hausse sensible des prix à la production des vins d'appellation (+ 22 %, hors Champagne). Les principales appellations bénéficiant de cette augmentation sont les vins de Bourgogne (+ 73 %), d'Alsace (+ 22 %) et d'Anjou (+ 13 %) et dans une moindre mesure de ceux du Languedoc (+ 7 %), des Côtes-du-Rhône (+ 4 %) et de Bordeaux (+ 3 %).

Graphique 2

Les États-Unis, premier client de la France pour les vins d'appellation



En moyenne, les exportations sur 5 mois représentent 43 % des exportations totales d'une campagne Cumul des exportations de vins AOP tranquilles, en volume, sur les cinq premiers mois de campagne Source : DGDDI

mois de la campagne 2022-2023, les volumes exportés de Champagne se stabilisent vers les États-Unis et la Chine et continuent d'augmenter vers le Japon (+ 51 %). En Europe, les résultats sont contrastés, entre hausse vers l'Allemagne (+ 12 %) et recul vers le marché britannique (- 3 %).

D'août à décembre 2022, les volumes exportés (586 000 hl) de **Cognac** diminuent de 8 % sur un an, dans le prolongement de la baisse observée en 2021-2022. La France exporte

moins vers l'Allemagne et les États-Unis (respectivement - 3 % et - 12 % en volume) et stabilise ses ventes vers le Royaume-Uni.

Sur la même période, les exportations de **vins IGP** baissent de 12 % en volume mais se maintiennent en valeur sur un an. La diminution des volumes exportés atteint ainsi 21 % vers l'Allemagne, où le marché de vins d'entrée de gamme est particulièrement sensible à l'inflation, ainsi qu'au Royaume-Uni. Les ventes de vins **sans IG** sont peu

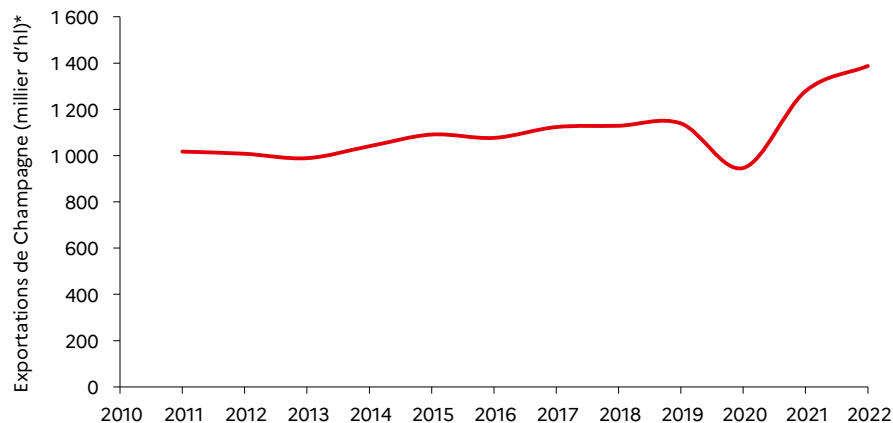
dynamiques en volume (- 4 %), mais bénéficient d'une bonne valorisation (+ 12 %). Les exportations de vins avec mention de cépage progressent de 6 % en volume, contrairement à celles sans mention (- 11 %).

Léger effritement des prix à la production des vins AOP

D'août à décembre 2022, les prix à la production des vins de la plupart des appellations (hors Champagne) sont en léger repli par rapport à la même période un an avant (- 3 %), tout en restant fermes par rapport à la moyenne des cinq dernières années (+ 4 %), avec toutefois de fortes différences selon les appellations (+ 48 % pour les vins de Bourgogne contre - 18 % pour les vins de Bordeaux) (*tableau 2 - graphique 4*). Les tensions inflationnistes freinent en effet les échanges extérieurs ainsi que les ventes en grande et moyenne surfaces (GMS). En 2022, d'après le panel IRI, les ventes de vins tranquilles en GMS auraient baissé de 6 % sur un an. Cette diminution concerne tous les vins, mais davantage les rouges (- 9 %) que les blancs (- 6 %) ou les rosés (- 1 %). La baisse des ventes de vins rouges en GMS, estimée entre 10 % et 15 %, affecte particulièrement les crus du bordelais, plus grand vignoble AOP de France (110 000 hectares dont 85 % en rouge) dont la moitié des volumes produits s'écoulent dans les grandes enseignes. Cette région est aussi touchée par le décrochage de ses ventes sur le marché chinois, sa

Graphique 3

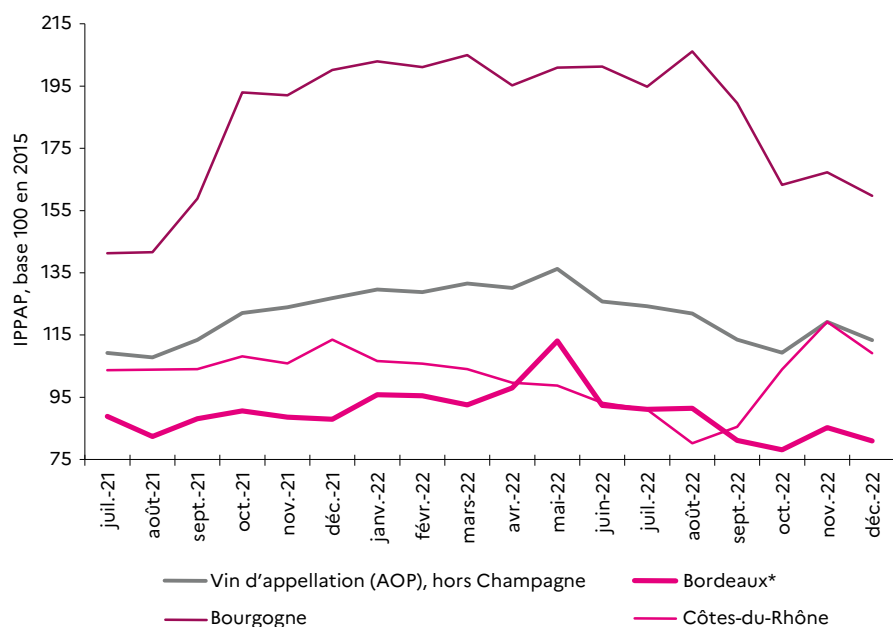
En 2022, après le fort rebond de 2021, les exportations de champagne progressent moins



Cumul tous pays des exportations annuelles de champagne
Source : DGDDI

Graphique 4

Les prix des vins d'appellation sont orientés à la baisse



* Les données des mois d'octobre, novembre et décembre 2022 sont issues d'imputations
Source : Insee

Encadré 3

En début de campagne, des volumes de ventes de vins en vrac bien orientés

D'août 2022 à janvier 2023, le volume des ventes de vins en vrac en France, avec ou sans IG, augmente respectivement de 5 % et 34 % sur un an. Le niveau des ventes de vins avec IG est cependant inférieur de 12 % à la moyenne des cinq dernières années. La hausse concerne davantage les blancs que les rouges. L'augmentation de la récolte en 2022 est l'un des principaux éléments expliquant la progression des volumes échangés en ce début de campagne.

Au sein de la catégorie des vins sans IG, les transactions de vins de cépages sont celles augmentant le plus (+ 55 %). Ces évolutions sont toutefois à relativiser, les volumes ne portant que sur les six premiers mois de la campagne de commercialisation 2022-2023, soit 67 % du volume total. Lors de la précédente campagne, les volumes de ventes de vins en vrac avaient baissé d'un tiers sur un an à la suite de la faible récolte de 2021.

Tableau 2

Sur les cinq premiers mois de la campagne, baisse des prix des vins AOP sur un an

	Août-décembre 2022/ août-décembre 2021	Août-décembre 2022/ moyenne sur 5 dernières années
	%	%
Tous vins d'appellation	- 3	4
Bordeaux*	- 5	- 18
Bordeaux rouges*	- 7	- 21
Bordeaux blancs*	9	14
Côtes-du-Rhône	- 7	- 7
Anjou	- 5	- 3
Alsace	- 3	2
Provence	- 2	- 6
Languedoc	0	- 3
Bourgogne	0	48
Roussillon	4	0

* Les données des mois d'octobre, novembre et décembre 2022 sont issues d'imputations
Source : Insee

première zone d'exportation depuis 2015. Le repli des ventes concerne également le vignoble du Languedoc.

Sur la période (août-décembre 2022), les prix à la production des vins d'appellation du Roussillon sont bien orientés (+ 4 %), ceux de Champagne gagnent 2 %. À l'inverse, les cours des Bordeaux reculent (- 5 %), avec cependant des évolutions contrastées entre couleurs : + 9 % pour les blancs, contre - 7 % pour les rouges très inférieurs aux prix moyens des cinq dernières campagnes (- 21 %). Les prix des Côtes-du-Rhône, d'Anjou, d'Alsace et de Provence baissent également. Ce repli fait suite à la nette hausse sur la précédente campagne 2021-2022 (+ 22 % - encadré 2). Les prix des vins de Bourgogne et du Languedoc sont en revanche stables.

Recul des prix des vins avec ou sans IG

D'août 2022 à janvier 2023, les prix à la production des vins, avec ou sans IG, reculent respectivement de 4 % et 5 % sur un an. Ils s'inscrivent dans un contexte de hausse des ventes de vins en vrac (encadré 3). Les prix se situent néanmoins au-dessus de la moyenne quinquennale (respectivement + 5 % et + 12 %), les stocks restant limités.

Sources et définitions

Sources

- Les données de production et du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI).
- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), correspondent au stade de la première commercialisation et sont issus des contrats de vins en vrac suivis par FranceAgriMer www.franceagrimer.fr/
- Les prix des vins d'appellation en AOP sont mesurés par l'indice des prix agricoles à la production. Ces indices de prix sont élaborés par l'Insee à partir des ventes en vrac de vins AOP.
- Les données de ventes de vins en GMS sont fournies par le panel de distributeurs IRI.

Définition

- Vin tranquille : tout vin qui n'est pas effervescent.
- Stocks français de vins à la propriété : stocks de produits viti-vinicoles présents dans les chais des producteurs au 1^{er} août 2022.
- La production viticole mentionnée dans cette publication comprend l'ensemble de la récolte. Elle inclut les différentes catégories de vins (AOP, IGP, sans IG, vins pour eaux-de-vie) commercialisables de l'année, les dépassements de plafond destinés à la distillation, les lies et produits dérivés de la récolte, dont les moûts. Pour 2022, il s'agit des données provisoires produites par les douanes à partir des déclarations de récoltes des viticulteurs.
- Les disponibilités regroupent les stocks de vins à la propriété au 1^{er} août 2022 et la production des différents segments de vins commercialisables de 2022, hors volumes affectés à la réserve climatique. Ces disponibilités ne comprennent pas les vins pour eaux-de-vie.

Pour en savoir plus

Aller sur Rubrique « Chiffres et analyses » :

[Collections](#) « Conjoncture – Bulletin » pour les séries chiffrées

[Thèmes](#) « Cultures, productions végétales » et catégories « Données » - « Séries conjoncturelles/Chiffres détaillés » pour les tableaux d'Agreste Données en ligne

[Thèmes](#) « Cultures, productions végétales » et [Collections](#) « Collection nationale » - « Conjoncture – Synthèses » ou « Conjoncture – Infos Rapides » pour les publications

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En début de campagne 2021-2022, de faibles disponibilités notamment du fait notamment de l'épisode de gel du printemps », Synthèses n° 383, février 2022

Organismes, abréviations, définitions

AOP : appellation d'origine protégée

DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects

GMS : grandes et moyennes surfaces

IG : indication géographique

IGP : indication géographique protégée

Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production

IRI : Information Resources Inc.

OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin